

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du VENDREDI 18 OCTOBRE 2019 à 20 H 00

Etaient présents : MM. MAGNÉ Gérard, BEAUDET Malika, CAUSSANEL Vincent, CAVALIÉ Bernard, CAVALIÉ Sylvain, DHIEUX Eliane, FAU Christian, HIRONDELLE Anne-Marie, REYNAL Olivier.

Absente : Mme CAGNAC Françoise

Secrétaire de séance : Gérard MAGNÉ

1) Adoption du procès verbal de la dernière réunion

Le procès verbal de la précédente réunion du 14 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

2) Recrutement d'un(e) secrétaire de Mairie

Gérard MAGNÉ indique qu'en raison du départ en retraite de Danièle GARDOU au 01/01/2020 un appel à candidatures a été lancé pour pourvoir à son remplacement ; ceci en liaison avec les communes de Sénaillac et Orniac pour lesquelles elle assure également le secrétariat.

Parmi la dizaine de candidatures qui nous ont été transmises, figure une candidature de secrétaire de mairie intéressée par les 3 communes en la personne de Elodie GALLAND qui exerce cette fonction à la mairie de Maussane Les Alpilles. L'entretien réalisé par les 3 communes avec cette personne a conduit à retenir à l'unanimité cette candidature.

Certains élus de la Commune ayant participé à cet entretien, le Conseil Municipal approuve le choix de cette personne qui par ailleurs vient d'acquérir une maison à Espédaillac (au lieu-dit Le Pouget).

Pouvoir est donné au Maire pour accomplir les démarches au plan administratif afin d'aboutir à l'arrêté de nomination.

3) Hameau du Pouzarnel – Convention FDEL concernant l'extension de la ligne électrique pour les lots 7, 8, 9 et 12

Gérard MAGNÉ indique que dans le cadre de l'enfouissement des réseaux pour les lots mentionnés ci-dessus, il convient de signer une convention avec la Fédération Départementale d'Energie du lot.

Le conseil municipal valide le contenu de cette convention.

4) Logement Mairie

Lucie ROBINE a adressé congé pour le 11 décembre 2019 du logement qu'elle occupe à la mairie.

Le Conseil municipal prend acte de cette décision et décide de lui restituer la caution suite à l'état des lieux réalisé en sa présence par Bernard CAVALIÉ.

Une candidature est parvenue à la mairie en la personne de Sébastien HIVERT, pour occuper ce logement au 1er novembre 2019.

Il est décidé de rencontrer cette personne le lundi 21 octobre à la mairie (Bernard CAVALIÉ, Eliane DHIEUX et Malika BEAUDET seront présents pour régler les démarches administratives).

5) Vote des subventions pour l'année 2019

Sont votées à l'unanimité les subventions ci-après :

- Mutuelle d'Entraide Coups Durs (Livernon)	60 €
- Association des Parents d'Elèves (Livernon)	80 €
- ACCA Société de Chasse (Espédaillac)	450 €
- Croix Rouge (Comité de Livernon)	110 €
- Secours Populaire (Cahors)	110 €
- Les Copains de la Boule (Espédaillac)	200 €
- Club de Tennis (Espédaillac)	100 €
- Comité des Fêtes (Espédaillac)	1 196 €
- Actions Locales Associatives (Assier)	50 €
- Association Culture et Loisirs Gramat (Astronomie)	100 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers (Livernon)	100 €
- Amicale Laïque Collège Jean Monnet (Lacapelle-M)	50 €
- Fédération des Foyers Ruraux du Lot	220 €
- Groupement Paroissial (Figeac)	<u>80 €</u>
Total	2 906 €

Deux précisions :

- La subvention au Comité des Fêtes comprend les frais d'animation à engager pour le goûter de Noël
- La subvention à l'ACCA comprend 250 € qui représentent une partie du montant des travaux réalisés par cette association dans le local communal.

6) Organisation cérémonie du 11 novembre et goûter de Noël

Cérémonie du 11 novembre

Elle aura lieu à 11 h 30.

Le remplacement de la plaque du monument aux morts sera effectué le 22 octobre par l'entreprise NUNEZ.

Goûter de Noël

Il aura lieu le 15 décembre à 15 H.

Le conseil municipal décide de remettre comme les années précédentes un colis aux personnes de plus de 70 ans. Pour ce faire, Anne-Marie HIRONDELLE est chargée de contacter « la Quercynoise ».

A cette occasion les nouveaux habitants de la commune seront présentés et un chêne truffier sera remis aux parents des enfants nés en 2019.

De plus, afin de réaliser les décorations de Noël, une réunion s'est récemment tenue à laquelle 18 personnes ont participé. Le conseil municipal se félicite de cette importante implication et mettra à disposition sapins, décorations et éclairage.

7) Questions diverses

► Concours « Vive mon village »

Le conseil municipal se félicite du 1^{er} prix obtenu par la Commune à l'occasion de ce concours et évoque les différentes solutions qui pourraient permettre de mettre en évidence cette distinction.

La commission patrimoine sera également sollicitée pour avis.

► Restauration des Lacs et Fondation du Patrimoine

Gérard MAGNÉ indique qu'à ce jour 1800 € ont été versés auprès de la Fondation du patrimoine pour la restauration des lacs.

Le conseil municipal invite les habitants d'Espédaillac à participer à cette opération pour laquelle les versements sont toujours possibles jusqu'en début d'année prochaine.

Gérard MAGNÉ indique par ailleurs qu'ont été confirmées les subventions :

- Du conseil régional pour un montant de 5 005 €
- Du conseil départemental pour un montant de 3 754 €
- La participation du Grand Figeac sera équivalente à 50% du reste à charge pour la Commune.

► Jeux pour enfants au Caussanel

Malika BAUDET et Eliane DHIEUX sont chargées de faire une proposition chiffrée concernant l'acquisition de ce matériel, pour le prochain Conseil Municipal.

► Boîte à livres

Malika BAUDET et Eliane DHIEUX sont chargées de contacter « L'ami bois » à Caniac-du-Causse pour étudier l'emplacement et le coût d'une telle installation.

► Pose d'un coffret au lot n° 12 au lotissement

Afin de terminer les travaux d'habillage des coffrets et la pose de l'éclairage public, il a été nécessaire de solliciter ENEDIS pour la pose d'un coffret au lot n°12 (non vendu à ce jour).

Le conseil municipal valide le devis établi le devis établi à cet effet par ENEDIS pour un montant de 894.60 € HT.

► Expertise bâtiment Sinistre La Commanderie

Considérant que la responsabilité de la Commune est engagée dans les problèmes d'humidité constatées à la commanderie, la propriétaire a sollicité une expertise qui aura lieu le 14 novembre à 14 h en présence des assureurs (MAIF et GROUPAMA).

► Participation financière aux Séances de Piscine des élèves de l'Ecole de Livernon

Il était entendu que les communes ayant des enfants fréquentant l'école de Livernon seraient mises à contribution pour participer aux frais de transport et d'entrée pour les séances de piscine à Capdenac pour l'année scolaire 2018/2019. La commune de Livernon a transmis le montant de la participation qui s'élève pour Espédaillac à 293.12 € pour 8 enfants (soit 36.64 € par enfant).

Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement de cette participation.

► Motion concernant l'ouverture du bureau de poste d'ASSIER le samedi matin

Le conseil municipal décide d'intervenir auprès de la Direction de La Poste pour obtenir la

réouverture du bureau de poste d'ASSIER le samedi matin, celui de Livernon devant fermer également le samedi matin suite à la transformation de ce bureau en agence postale.

► Recrudescence des dégâts posés par les pigeons

Devant les problèmes posés par la recrudescence des pigeons, il est convenu de contacter 2 entreprises pour éradiquer le problème.

► Journées humanitaires

L'Association Actions Locales Associatives qui gère cette manifestation s'interroge sur son organisation à l'avenir en raison du manque d'engouement constaté ces dernières années. Le conseil municipal considère qu'il serait peut être opportun de n'organiser cette manifestation qu'une année sur deux en alternance avec le Comice Agricole.

► Couderc de Bourriol

Il y a lieu de pourvoir au remplacement du panneau de signalisation du puits.

Il est également demandé la pose d'un banc en pierre.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe, reste à trouver les matériaux.

► Proposition de Food truck

Des habitants de QUISSAC possèdent un Food-truck avec lequel ils proposent des spécialités du Nord et de la Belgique ainsi que des burgers élaborés à partir de produits frais et locaux.

Ils demandent à pouvoir s'installer un soir par semaine à Espédaillac.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe pour le samedi mais souhaite avoir une rencontre au préalable avec les intéressés pour définir les modalités pratiques.

► Informations diverses

- Le 9 novembre à 14 H aura lieu l'inauguration du sentier de la brebis. RDV à l'Oustal
- Elections municipales ; elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020
- Réorganisation des services de la DGFIP

Est portée à la connaissance du conseil municipal la carte de réorganisation des services de la DGFIP à l'échelon départemental.

- Remerciements famille CAVALIÉ

Gérard MAGNÉ fait part des remerciements adressés par la famille au conseil municipal pour le geste effectué à l'occasion des obsèques de Marguerite CAVALIÉ.

Prochain conseil municipal : le 15 novembre 2019 à 20 H
